

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 5 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1, rue de l'Ecole, sous la présidence de Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29-06-2023.

Etaient présents : Mrs et Mes Xavier PROUTEAU, André BEAUGENDRE, Dominique LEFRANC-DESMONS, Annabelle PICARD, Laurent PREAULT, Chrystelle PREAULT, Sylvain GAUTIER, Laetitia PIPAR, Emmanuel VALOT, Bruno GUILLET et *Frédérique* **TEXIER**

Étaient absents et excusés mesdames et messieurs Valérie JOLLY, Laëtitia CHATRY, André BEAUGENDRE et Frédéric GUILLON.

Madame Valérie JOLLY a donné pouvoir à Dominique DESMONS et André BEAUGENDRE à Xavier PROUTEAU

Madame Frédérique TEXIER a été élue secrétaire de séance.

Le P.V. du 07-06-2023 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remis aux conseillers : néant

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Mise à jour du Plan Communale de Sauvegarde
2. Tarif location ancienne salle polyvalente pour les sépultures
3. Virement de crédit pour les travaux de voirie 2023
4. Renouvellement de l'adhésion à la convention pour l'Animation Sportive et de Détente Intercommunale A.S.D.I.
5. Proposition d'intervention d'un archiviste
6. Mise en vente ou en location de l'ancienne mairie au 17, rue des Sables
7. Informations diverses

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS PAR DELIBERATION
DU 06-06-2020**

Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations par délibération du 06-06-2020

Pour renoncer au droit de préemption sur la vente de biens sur la commune :

N°	Adresse du bien	Parcelles	Nature du bien	Superficie
Néant				

Signature des devis suivants :

Date	Entreprise	Objet	Montant T.T.C.
31-05-2023	SOPEMA de Challans	Plinthes pour la réhabilitation de l'ancienne mairie	930.24 €
31-05-2023	BRICO DEPOT La Roche Sur Yon	Fournitures pour cuisine pour la réhabilitation de l'ancienne mairie	1 482.45 €
02-06-2023	Billaud Sogeba d'Aizenay	2 batteries pour le tracteur CASE	301.37 €
07-06-2023	CAVAC La Roche Sur Yon	Vêtements de travail	117.60 €
14-06-2023	Rexel Challans	Fournitures électricité pour l'espace A'Capella	405.79 €
14-06-2023	E collectivité La Roche Sur Yon	Certificat électronique de signature pour la 1 ^{ère} adjointe	240 €
14-06-2023	Sopema Challans	Fournitures de peinture	133.63 €
15-06-2023	G2loc Aizenay	Location de 5 jours de mini-pelle pour divers travaux	699.36 €
21-06-2023	CHARIER	Regard EU-Rue des Perrondes	1 086 €

DELIBERATIONS PRISES

1- Tarif location ancienne salle polyvalente pour les sépultures 2, rue de Douin

Le conseil municipal décide d'augmenter le tarif de location qui passera de 40 € à 80 € de l'ancienne salle polyvalente pour les demandes de particuliers afin d'organiser des réceptions à l'issue des sépultures.

2- Virement de crédit pour les travaux de voirie 2023 avec la sedep pour éviter des écritures comptables

Le conseil municipal approuve le virement de crédit suivant pour les travaux de voirie 2023 :

2315 (opération 16) : - 11 320 €

2151 : + 11 320 €

3- Renouvellement adhésion à la convention pour l'Animation Sportive et de Détente Intercommunale A.S.D.I. : rencontre élus-Adrien le 15-06-2023

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la décision du Conseil Municipal de développer un service d'animations et de détente auprès de notre population. La création et la mise en place d'un tel service a été proposé aux communes voisines et cinq se sont déclarées intéressées : Palluau, la Chapelle-Palluau, Maché, St Etienne du Bois et Grand'Landes.

Suite à cette décision (délibération du 10-02-2021 n°11) et à son renouvellement le 03-11-2021 n° 2, les 6 communes précitées se sont entendues pour une gestion de ce service « Animations sportives et de détente intercommunales » par la Commune de St Paul Mont Penit, à compter du 1^{er} janvier 2022.

La convention actuelle arrive à échéance au 31/08/2023 et il convient de la renouveler jusqu'au 31/08/2024.

Le conseil municipal, considérant la démission de l'animateur au 31-08-2023, le taux de fréquentation qui est très bas et le coût annuel, décide à l'unanimité de ne pas reconduire cette convention.

Pour information : coût :

2 239.19 € en 2022

2 275.92 € en 2021

Fréquentation aux animations :

Du 01-03 au 31-08-2021 : 14 personnes chapelloises ont participé sur 38 participants

Du 01-09-2021 au 31-08-2022 : 32 sur 149

Du 01-09-2022 à aujourd'hui : 2 sur 20

4- Devis intervention archiviste pour le classement des documents « papier et informatique »

Le conseil municipal valide l'intervention d'un archiviste du Centre De Gestion en 2026 pour 6 semaines pour un coût de 7 200 €. Il s'agit de trier et classer toutes les archives « papier » selon une nomenclature bien définie.

INFORMATIONS DIVERSES

1- Mise à jour du Plan Commune de Sauvegarde P.C.S.

Par arrêté du 15-10-2016, le plan communal de sauvegarde est approuvé. Il s'agit d'un document pour une gestion efficace d'une crise de sécurité civile (tremblement de terre, aléas climatiques, accidents de la route.....). Une mise à jour des participants doit être faite régulièrement. Après une présentation du document, les conseillers municipaux doivent réfléchir sur leurs participations et celles des bénévoles. Un point sera fait lors de la réunion du conseil municipal du 06-09-2023.

2- Devenir de l'ancienne mairie au 17, rue des Sables réhabilitée en logement

Avant de se positionner sur une vente ou une location, le conseil municipal souhaite faire un récapitulatif des projets à venir afin de faire un bilan financier et une prospective. La décision sera prise le 06-09-2023 en fonction des éléments fournis.

3- Point sur les travaux d'entretien de l'église

Le 10-06-2023, madame Annabelle PICARD et monsieur Sylvain GAUTIER ont nettoyé bénévolement le clocher et ont reconstitué le grillage pour éviter les intrusions des pigeons.

Madame Annabelle PICARD en tant que référente désignée informe qu'elle a pris rendez-vous avec la société Patrimoine & Architecture des Essarts, Mr Jean-Baptiste Grelet, le jeudi 13 juillet à 8h30.

Le but est de faire un état des lieux des bâtiments et des documents afin qu'il apporte par la suite son expertise, ainsi qu'un calendrier des travaux et budgets à prévoir. Comme un chef de chantier, il peut faire le lien avec les différents artisans spécialisés concernés.

Monsieur le maire conseille de reprendre contact avec madame Céline BELZIC du département pour faire le point à la suite de son rapport de visite du 20-04-2022 sur les droits à subvention et la consultation des différentes entreprises.

4- Ramassage des déchets du 23-09 au 08-10-2023 : référent Laurent PREAULT

Lors de la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le 6 septembre, le sujet sera abordé pour son organisation.

5- Les contrôles de bon fonctionnement de l'assainissement collectif auront lieu à partir du mois de septembre 2023 par la Communauté de Communes Vie et Boulogne par le biais du S.P.A.N.C. (Service Public de l'Assainissement Non Collectif)

6- Point sur les travaux du lotissement la Sapinière : rue des Perrondes

Monsieur André BEAUGENDRE assiste aux différentes réunions de chantier : pas de problème particulier à signaler.

7- Point sur le volet « commerces »

Suite au rachat du fonds de commerce du ch'ti canon le 27-04-2023, à l'achat de la parcelle AC 197, rue de l'Ecole le 22-12-2022 et à l'étude de programmation urbaine réalisée en 2021 par le cabinet « Planen », le conseil municipal continue d'étudier différents projets.

COMPTE-RENDU (C.R.) DES COMMISSIONS COMMUNALES et C.C.V.B.

- CR : commission Communication Culture Animations Patrimoine Associations du 14-06-2023 avec point sur la distribution du bulletin les 8 et 9 juillet 2023
- Mardi 27 juin 2023 à 18h30 : conseil d'école publique Palluau. Madame Annabelle PICARD y a participé

Commission Communauté de Communes Vie et Boulogne

- ✓ Intervention de madame Frédérique TEXIER pour la commission « cycle de l'eau » : reprise de la compétence assainissement collectif des eaux usées par la communauté de communes au 01-01-2026 (recrutement d'un cabinet pour effectuer un état des lieux sur chaque commune).
- ✓ Intervention de monsieur Sylvain GAUTIER pour la commission « actions sociales » : point favorable sur les animations à destination des seniors et projet d'uniformisation des différentes actions d'aide alimentaire sur le territoire.
- ✓ Intervention de monsieur Sylvain GAUTIER pour la commission « aménagement du territoire » : recrutement à la communauté de communes d'un responsable « habitat » pour notamment le traitement des dossiers d'aides financières aux particuliers pour leurs travaux de rénovation.

AGENDA

- Jeudi 20 juillet à 9h30 : inauguration de la fresque peinte par Mika et les écoliers CM1-CM2 sous le préau à côté de la bibliothèque
- Mercredi 2 août « balade entre 2 rives » : 7.5 kms. Départ prévu de l'ancienne salle polyvalente, rue de Douin.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 06-09-2023

Mercredi 04-10-2023

Mercredi 08-11-2023

Mercredi 06-12-2023

Séance levée à 23H

Le maire : Xavier PROUTEAU

La secrétaire : Frédérique TEXIER

